

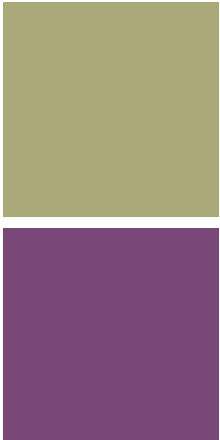


**Centres de développement de la petite enfance du
Nouveau-Brunswick**

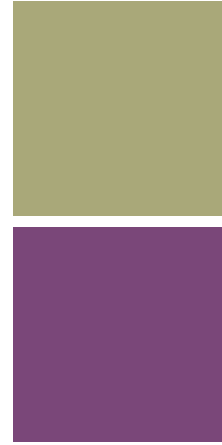
Groupe de recherche en santé et en éducation
Année 3 - Conclusions
29 octobre 2012

Contenu de la présentation

- Contexte
- Plan de recherche
- Utilisation et rapport financier
- Pratiques d'intégration
- Enseignements tirés
- Conséquences

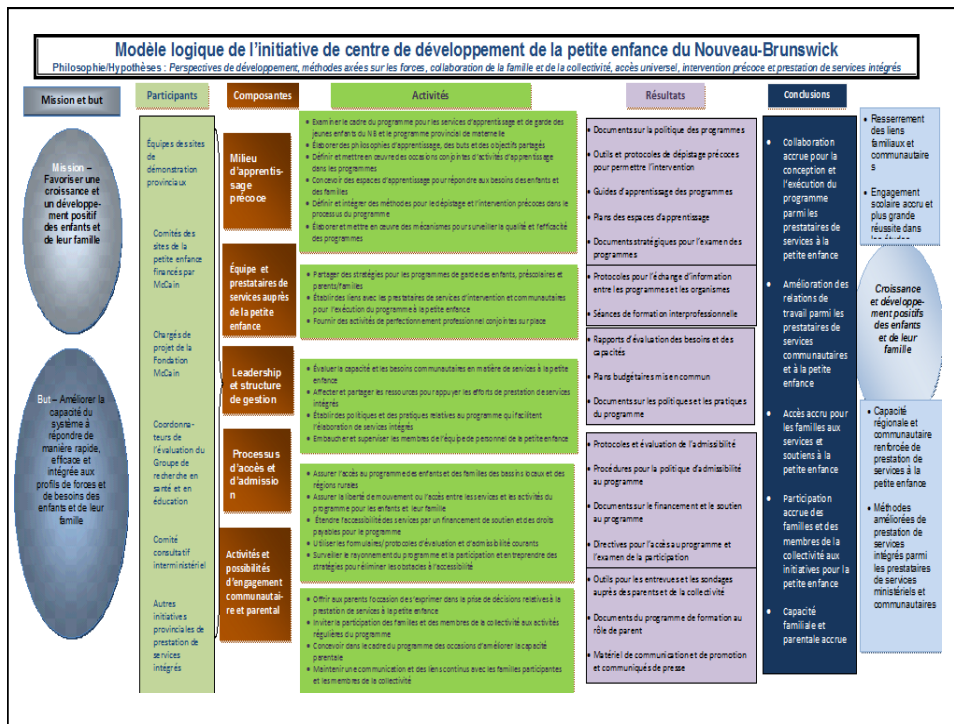


Plan de recherche



+ Plan de recherche du Groupe de recherche en santé et en éducation

- Nous avons utilisé une **méthodologie axée sur les études de cas** pour effectuer une analyse systématique de chaque site.
- Le cadre d'évaluation décrit le processus par lequel le Groupe de recherche en santé et en éducation a **coordonné, relié** et **intégré** les services de la petite enfance dans un cadre éducatif.
- Les méthodes comprenaient des **entrevues avec les principaux intervenants**, des **groupes de discussion**, des **sondages**, l'utilisation de l'outil sur les **indicateurs de changement** ainsi que l'analyse des données financières et des données d'utilisation correspondant à la période de démonstration de trois ans.



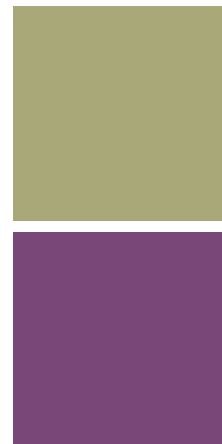
+ Domaines d'enquête

- Y a-t-il *cohérence* entre les objectifs et les activités des centres de la petite enfance ainsi que le cadre global de prestation de services du projet? Y a-t-il des domaines de *convergence et de divergence* en ce qui concerne les différents sites?
- L'initiative a-t-elle permis *d'atteindre et d'investir* les enfants, les familles et la communauté?
- Les participants, les intervenants et le personnel étaient-ils satisfaits des activités mises en œuvre dans les différents centres de la petite enfance?
- Quels *défis* sont apparus lors de la mise en œuvre du programme? Comment ont-ils été abordés? Ont-ils influé sur la prestation des services?

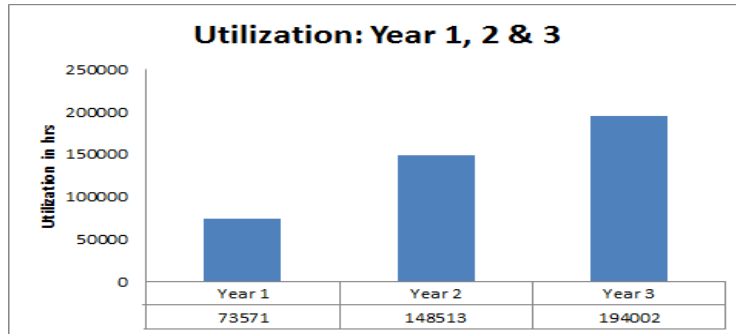
+ Domaines d'enquête (suite)

- Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle contribué au développement des *pratiques d'intégration des services de la petite enfance* dans les principales composantes du programme?
- Quels *enseignements* la mise en œuvre de cette initiative a-t-elle permis de tirer?
- Que faut-il *cibler* pour améliorer l'efficacité des services de la petite enfance au Nouveau-Brunswick?
- Quels étaient les coûts opérationnels et les soutiens financiers associés à chaque centre de la petite enfance? De quelle manière ces considérations influencent-elles l'élaboration et la mise en œuvre de programmes ainsi que la prestation des services?

Utilisation et rapport financier

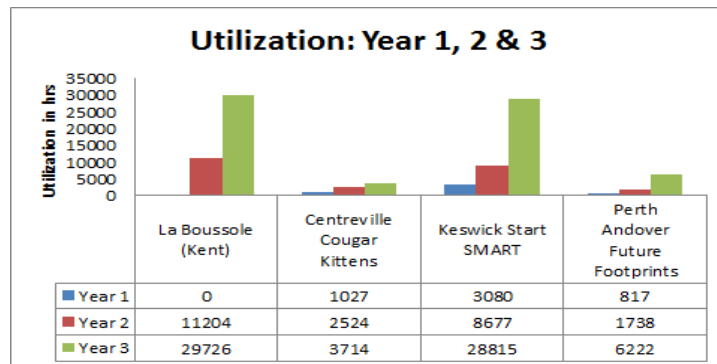


+ Utilisation - Quatre sites de démonstration au Nouveau-Brunswick



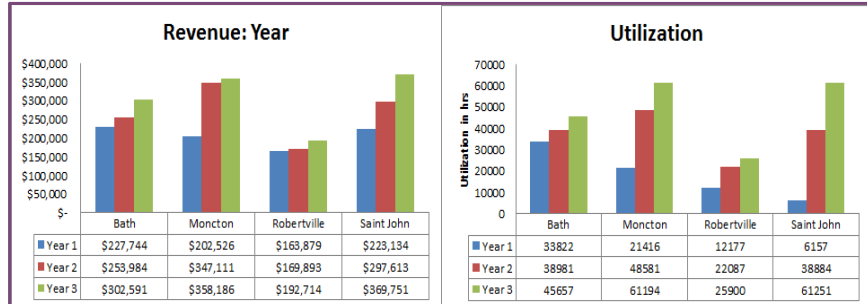
L'utilisation est exprimée en nombre d'heures, dans trois catégories précises : (1) services seulement destinés aux enfants (garde d'enfants, garderie après l'école et services préscolaires); (2) services destinés aux adultes et aux enfants (p. ex. halte-garderie, fêtes pour les familles); (3) services seulement destinés aux adultes (p. ex. programmes de parentalité). Au cours de la dernière année, les heures d'utilisation ont augmenté d'environ 24 % dans les quatre sites de démonstration initiaux.

+ Utilisation - Sites financés par la MWMFF



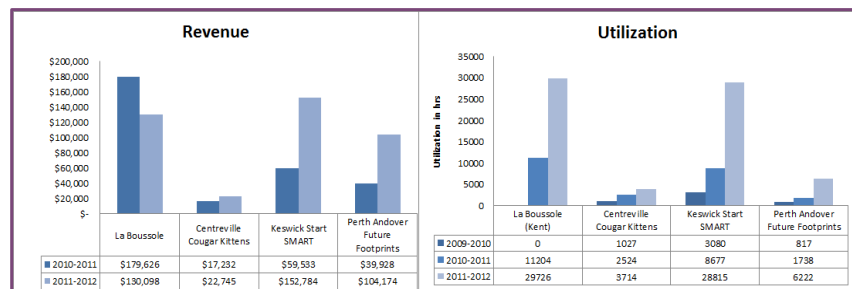
L'utilisation liée aux quatre sites financés par la MWMFF a augmenté de près de 500 % entre la première et la deuxième année, et a presque triplé entre la deuxième et la troisième année.

+ Revenus et utilisation : Sites de démonstration



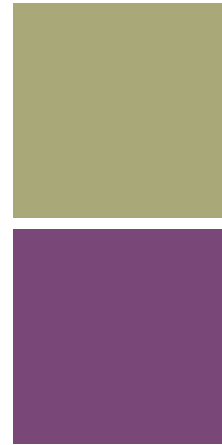
Coût horaire			
	Année 1	Année 2	Année 3
Bath	6,73 \$	6,51 \$	6,63 \$
Moncton	9,46 \$	7,14 \$	5,85 \$
Robertville	13,48 \$	7,69 \$	7,44 \$
Moncton	36,24 \$	7,68 \$	6,04 \$
MOYENNE	16,48 \$	7,26 \$	6,49 \$

+ Revenu et utilisation Sites MWMFF



Coût horaire		
	2010-2011	2011-2012
Kent - La Boussole	16,03 \$	4,38 \$
Centreville Cougar Kittens	6,83 \$	6,12 \$
Keswick Start SMART	6,86 \$	5,30 \$
Perth Future Footprints	22,97 \$	16,74 \$

Pratiques d'intégration



+ Indicateurs de changement

- L'instrument relatif aux indicateurs de changement, adapté du programme intitulé « Toronto First Duty », a permis de suivre les progrès des centres de développement de la petite enfance quant à l'intégration de programmes et de services sur une période de trois ans.
- Cet instrument permet de mesurer le processus en question selon une échelle allant de la coexistence à la coordination des services ainsi qu'à leur pleine intégration.
- Il aide les acteurs des secteurs éducatif et communautaire à établir des priorités et à élaborer des plans d'action pour aller de l'avant vers l'intégration des services.

+ Sites de démonstration du N.-B. : Indicateurs de changement

- Le cadre relatif aux indicateurs a servi à la fois d'outil d'évaluation et d'outil pour la planification des services de prestation, en examinant au départ les questions d'intégration par rapport à cinq grands éléments :
 - Structure de direction et de gestion
 - Processus d'accès et d'admission
 - Environnement d'apprentissage préscolaire
 - Personnel de la petite enfance et prestataires de services
 - Possibilités et activités liées à la participation des parents et de la collectivité
- Ce processus a permis d'identifier des résultats à chaque niveau de changement pouvant indiquer ou apportant la preuve d'une évolution et d'une amélioration des services de prestation.

+ Création d'un sixième indicateur

- Le contexte culturel du Nouveau-Brunswick a rendu nécessaire l'élargissement du cadre des indicateurs pour y ajouter une sixième dimension, liée à l'identité culturelle et à la langue des communautés francophones.
- Cette adaptation reflète le travail de collaboration entre les sites de démonstration francophones et le Groupe de recherche en santé et en éducation.

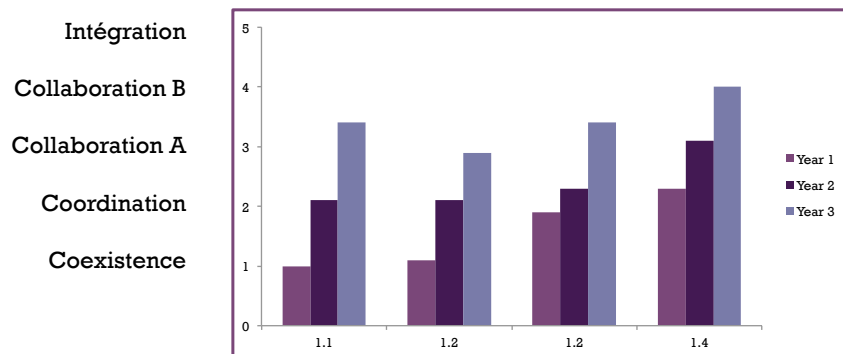
+ Indicateur : Identité linguistique et culturelle

Sixième élément clé : Identité Culturelle et Langue					
	Point de repère de niveau 1 Coexistence	Point de repère de niveau 2 Coordination	Point de repère de niveau 3 Collaboration A	Point de repère de niveau 4 Collaboration B	Point de repère de niveau 5 Intégration
6.1 Une vision Commune	Assurer que les missions demeurent distinctes les unes des autres et qu'elles accordent une importance au respect de l'identité culturelle et du langage des familles.	Rencontrer les divers partenaires afin de se partager les missions, les buts, les objectifs, les directives et les lignes directrices. Identifier les éléments semblables et les différences.	Développer et mettre en vigueur une mission partagée avec des buts et des objectifs pour l'ensemble des activités conjointes qui respectent les mêmes valeurs culturelles et linguistiques.	Étendre la mission, les buts et les objectifs qui visent un changement de pratique et qui promouvoit le développement de l'identité culturelle et langagière.	Créer et mettre en valeur une mission, des buts et des objectifs partagés qui soutiennent les enfants et les familles et favorisent le développement de l'identité culturelle et de la langue et ce à l'intérieur du CDPE.

+ Au-delà de la petite enfance....

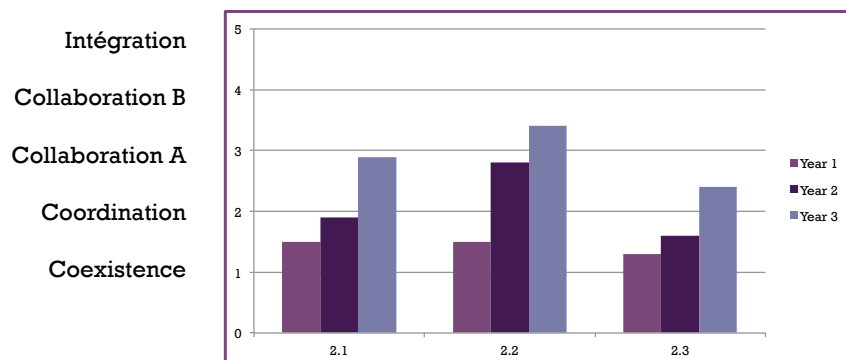
- Au Nouveau-Brunswick, d'autres initiatives relatives à la prestation de services intégrés ainsi que projets de démonstration ont fait appel au cadre des indicateurs.
- Par exemple, ce cadre a servi de principal outil de planification et d'évaluation pour l' *initiative de prestation intégrée des services du N.-B.* (prestation de services inter-disciplinaires en équipe, en milieu scolaire, pour les enfants et les jeunes ayant des troubles émotionnels et du comportement) (Morrison et Peterson, 2011).
- En ce qui a trait à cette utilisation du cadre des indicateurs, un modèle théorique du changement a été élaboré en tant qu'élément fondamental des différents niveaux et processus de changement.

+ 1. Leadership et gestion



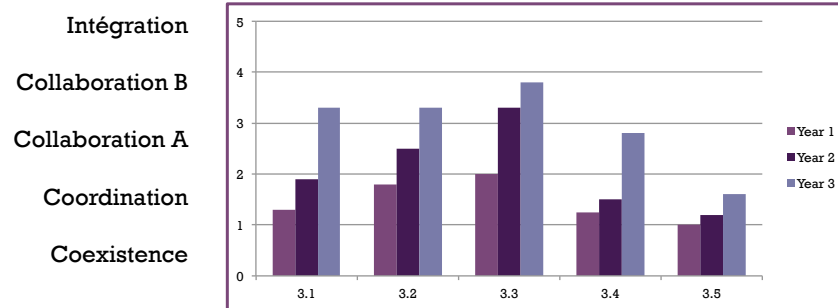
Une structure de gouvernance locale est responsable des politiques du programme, de l'allocation des ressources, de la planification et de la surveillance des services, ainsi que des décisions relatives aux ressources humaines.

+ 2. Processus d'accès et d'admission



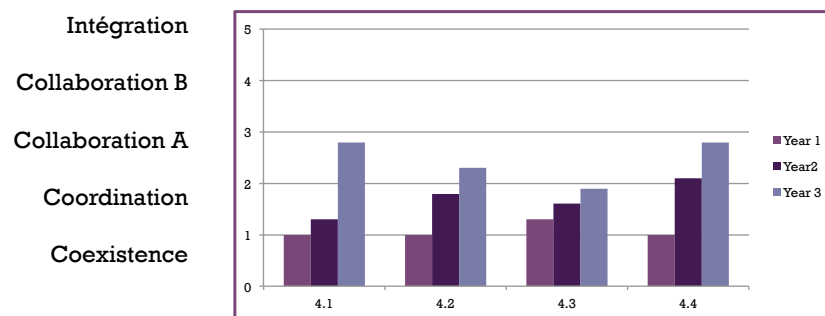
Il existe un accès direct à un programme d'apprentissage préscolaire et de garde élargi et global qui permet d'offrir un éventail de soutiens et de services à toutes les familles et à tous les jeunes enfants, avant la naissance et jusqu'à six ans.

+ 3. Environnement d'apprentissage préscolaire



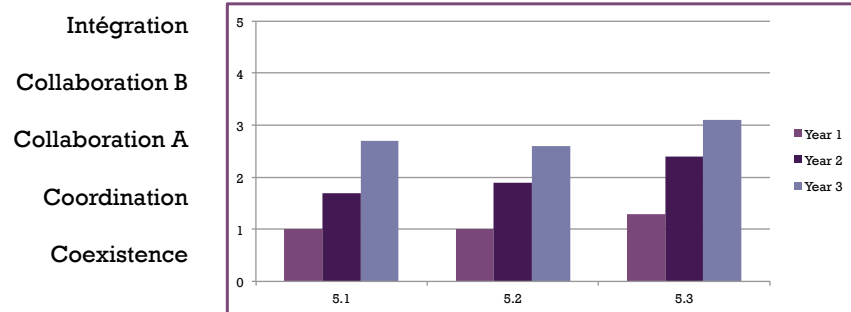
Les environnements d'apprentissage de haute qualité associent les attentes en matière d'apprentissage, les activités et les routines des programmes de maternelle, l'éducation de la petite enfance et les services de garde, ainsi que les programmes de soutien aux parents et aux familles.

+ 4. Personnel de la petite enfance et prestataires de services



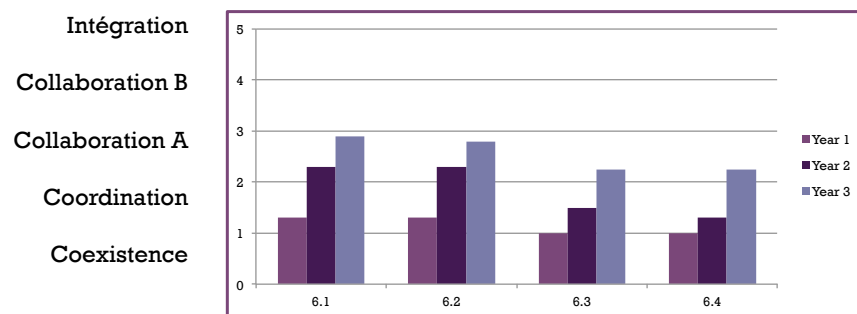
Constituer une équipe de la petite enfance dont les membres travaillent ensemble pour atteindre les objectifs du programme.

+ 5. Participation des parents et de la collectivité



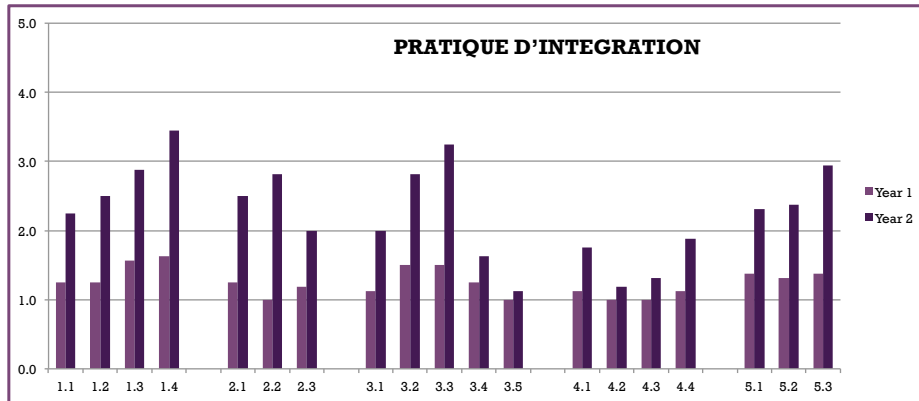
Il serait nécessaire d'accroître le niveau de participation des parents dans l'apprentissage préscolaire et le développement des enfants par une implication directe dans les programmes ainsi que dans le travail de planification et les prises de décision.

+ 6. Langue et identité culturelle

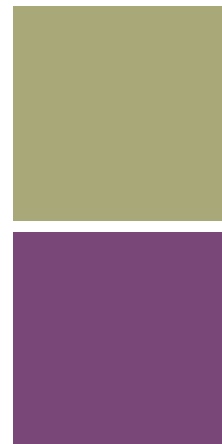


La participation des enfants, des parents et des familles aux programmes, services et activités intégrés des centres de développement de la petite enfance devrait permettre d'améliorer les connaissances et les capacités en matière de langue et d'identité culturelle.

+ Sites MWMFF : Comparaison des pratiques d'intégration



Enseignements tirés



+ Enseignements tirés

- Direction et gestion
 - Les directeurs/directrices d'école qui sont actifs/actives et qui possèdent des connaissances conceptuelles sur les centres de la petite enfance évoluent plus rapidement vers une intégration des centres d'apprentissage préscolaire dans la communauté scolaire.
 - La représentation des parents dans les conseils des CDPE facilite l'élaboration de programmes et de services qui répondent aux besoins uniques de la communauté.
 - Lorsqu'il y a une forte représentation de la part des partenaires communautaires et des prestataires de services, les sites peuvent alors plus facilement participer à des initiatives conjointes pour renforcer les capacités.
- Accès aux programmes et aux services
 - Mettre à profit l'expérience et la réussite des programmes et des partenariats existants facilite la rapidité de l'intégration des services.
 - Les services et les programmes durables et efficaces permettent de mieux répondre aux manques et aux besoins qui ont été établis au plan communautaire.
 - Mettre à profit l'expérience des centres de la petite enfance ainsi que les programmes partenaires qui existent permet d'accroître le succès et la rapidité des pratiques d'intégration dans les nouveaux centres de développement de la petite enfance.

+ Enseignements tirés

- Centres en milieu scolaire :
 - Minimiser les transitions pour les enfants et les parents et offrir un meilleur accès aux services nécessaires.
 - Préparer les enfants et les parents à l'école, et préparer les écoles pour les enfants.
 - Avantages liés aux espaces communs (salle de sports, bibliothèque, salle pour la musique et les arts, cafétéria).
 - Offrir un centre d'accès à l'information et aux services liés à la petite enfance et aux soutiens pour les familles et les parents.
 - Développer des relations solides entre l'école et les parents.

+ Enseignements tirés

- Les équipes de la petite enfance bénéficient de :
 - Avoir la possibilité et le temps de comprendre la vision, les mandats, les objectifs et les programmes de chacun
 - Prévoir des périodes de planification communes pour les éducateurs/éducatrices de la petite enfance et les enseignants/enseignantes de maternelle.
 - Possibilités de perfectionnement professionnel en commun
 - Processus structurés relatifs à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives conjointes
- Participation des familles et de la collectivité
 - Le processus de consultation communautaire dans les services des CDPE, en tant qu'élément régulier, permet une meilleure compréhension des besoins de la collectivité pendant la planification des programmes et des services.
 - La participation des familles et de la communauté se voit renforcer lorsque les participants ont la possibilité de prendre part à la planification et à la mise en œuvre des programmes et des services.
 - Utiliser les comités et les réseaux qui existent pour faciliter les relations entre les CDPE ainsi que les partenaires communautaires et les prestataires de services, permet de favoriser la participation des familles et des collectivités.

Discussion



+ Discussion

- Après l'initiative de démonstration de trois ans, et compte tenu des changements qui ont été récemment apportés aux politiques et aux structures de gouvernance en matière de services et de mécanismes de soutien à la petite enfance au Nouveau-Brunswick, discutez en petits groupes de vos perceptions liées aux aspects suivants :
 - Avantages du modèle intégré de prestations de services dans le contexte de la petite enfance
 - Défis potentiels et solutions liés à la généralisation graduelle du modèle des centres de développement de la petite enfance à toute la province